

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA NATION

Le projet de transformation de la fonction publique, le projet de budget prétendent améliorer son fonctionnement tout en diminuant son coût. Nous pensons tout au contraire que ces projets menacent gravement la fonction publique au service de la nation, le service public d'éducation.

• Au moins 150 000 emplois de fonctionnaires supprimés sur cinq ans.

• « *La réforme de l'État supposera qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'État sur son territoire.* » Fillon, 10 octobre 2007

• Des fonctionnaires au service de leur employeur et non plus de l'intérêt général.

• « *Il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré.* » Sarkozy, septembre 2007

Un budget d'austérité

L'État se désengage. Les 22 900 suppressions d'emplois de fonctionnaires en 2008 constituent une première étape d'un plan sur plusieurs années. Sa place dans les richesses produites dans notre pays ne cesse de diminuer marquant que les missions essentielles qu'il doit assumer occupent aujourd'hui de moins en moins de place dans notre pays.

Une conception dangereuse de la fonction publique

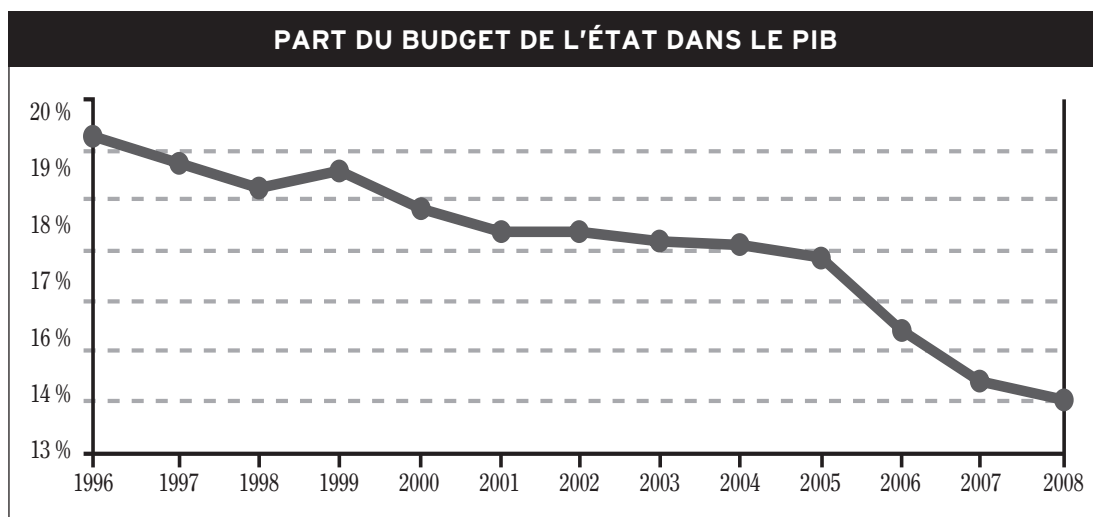
Nicolas Sarkozy, dénonçant la rigidité des statuts de la fonction publique, propose de recruter localement les fonctionnaires, les gérer par contrat entre employeur et employé, individualiser leur rémunération...

Il ouvre la possibilité pour chaque fonctionnaire de « négocier » ses conditions d'emplois, de rémunération, mais aussi le lieu et les conditions d'exercice de ses missions. Le contrat, ce sont des règles définies dans un face à face entre l'État employeur et le fonctionnaire, c'est le règne de l'individualisme contre les solidarités.

Les usagers n'ont rien à gagner à une telle évolution.

Pourquoi un statut et non un contrat ?

La nation a besoin d'un service public d'égale qualité en tout point du territoire. Pensé d'abord pour l'utilisateur, le statut permet de mettre le fonctionnaire à l'abri des pressions des lobbies, au service de l'intérêt général et non d'intérêts particuliers. Le statut, ce sont les mêmes règles pour tous les fonctionnaires, des droits et devoirs qui s'appliquent à tous.



Par exemple, pourquoi recruter les fonctionnaires par concours ?

- pour recruter sur des critères prédéfinis en rapport avec leur mission ;
- pour assurer, sur l'ensemble du territoire, des modalités de choix identiques ;
- pour éviter le choix par copinage.

Parce que ces politiques sont source d'inégalités accrues pour les usagers

Parce que ces politiques sont dangereuses pour nos métiers

Parce que nous sommes attachés à une fonction publique garante de l'intérêt général et de la qualité du service public

snes
fsu Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

NOUS SERONS EN GRÈVE LE 20 NOVEMBRE

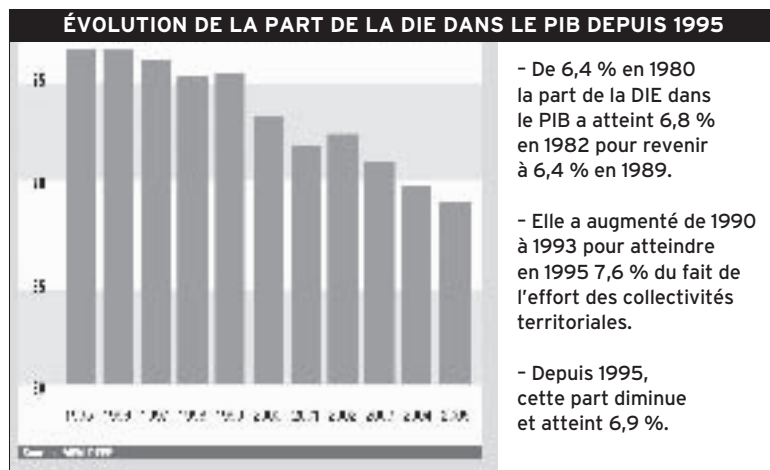
DANS L'ÉDUCATION

Un budget qui remet en cause la formation

- 11 300 suppressions d'emplois pour 2008 dont 8 770 pour le second degré.
- 70 000 emplois supprimés dans les cinq ans à venir.

Dans le même temps le nombre d'élèves à scolariser dans le second degré va augmenter. Personne ne peut croire qu'une telle politique peut ne pas avoir de graves conséquences sur l'offre d'éducation (horaires élèves, options, effectifs d'élèves).

Le discours sur le budget de l'éducation, premier budget de l'État et qui serait l'un des plus importants du monde, masque des réalités qui méritent d'être examinées de plus près : la France se situe juste dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, 1 % en dessous de la Suède et des USA.



La disparition du statut, c'est :

- une définition locale du fonctionnement de l'Éducation nationale mais aussi des objectifs fixés aux personnels enseignants ;
- une autonomie accrue des établissements ce qui ne peut que conduire à des écarts plus importants d'un établissement à l'autre et qui pourrait aller jusqu'aux contenus des programmes scolaires ;
- des enseignants recrutés localement sur des critères différents suivant les endroits et sans l'équité que garantit le recrutement par concours ;
- une rémunération des enseignants sur des critères troubles, négociés individuellement et localement avec les dérives que cela engendre ;
- un mode de gestion qui est en tout point celui d'une entreprise faisant de l'Éducation, non plus un service public, mais un marché ;
- le règne de l'inégalité entre les territoires, entre les élèves, entre les personnels.

14 milliards d'euros

c'est le coût chaque année des cadeaux fiscaux décidés cet été.

700 millions d'euros

c'est l'économie annuelle que représente le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois pour 2008 du budget de l'Éducation nationale en euros constants (hors pensions de retraite).

Parce que ces politiques sont source d'inégalités accrues pour les élèves

Parce que ces politiques sont dangereuses pour nos métiers

Parce que nous sommes attachés au service public d'éducation

snes
fsu Syndicat National
des Enseignements
de Second degré

NOUS SERONS EN GRÈVE LE 20 NOVEMBRE